

PORT AUTONOME DE BORDEAUX

DECLARATION ENVIRONNEMENTALE

2004 - 2009



Présentation du Port autonome de Bordeaux

Etablissement public de l'Etat, Bordeaux est le 6^{ème} grand port français. Il a pour vocation de gérer les différents sites portuaires de l'estuaire girondin, qui s'échelonnent de l'amont vers l'aval comme suit : Bordeaux, Grattequina, Bassens, Ambès, Blaye, Pauillac et Le Verdon.



Employant plus de 400 personnes, il réalise un chiffre d'affaires annuel de 45 M€ environ et génère quelques 15 000 emplois dans le Sud-Ouest.

Ses lignes régulières desservent, à dates fixes, plus de 300 ports dans le monde et ses quais, spécialisés et dotés d'outillages adaptés aux activités économiques régionales sont modernisés en permanence avec le soutien de l'Etat, du Conseil régional d'Aquitaine, du Conseil général de la Gironde et de l'Europe.



En outre, il dispose d'un domaine foncier exceptionnel (1 500 ha disponibles) qui lui permet de jouer un rôle attractif puissant auprès d'entreprises créatrices d'emplois et de trafic.

Plate-forme logistique, le Port de Bordeaux a fait le choix de favoriser un report modal privilégiant la voie maritime et son trafic annuel (environ 9 Mt/an) équivaut à la charge de 7 500 trains complets ou de 400 000 camions.

La communauté portuaire bordelaise cherche aussi à favoriser le commerce extérieur de la région et plaide en faveur d'une intermodalité décongestionnant les voies routières en mettant en place des moyens de pré ou post acheminement alternatifs (camions chargés à 44 t, trains complets, navette ferroviaire entre Bordeaux et le terminal du Verdon).

Désormais, ses axes de développement concernent le maintien prioritaire des accès nautiques et l'amélioration du traitement des marchandises avec :

- à Bassens, développement des trafics de vrac en poursuivant l'ouverture de l'exploitation aux capitaux privés et en visant une certification qualité/environnement de leur traitement).
- à Ambès, confortement du site comme pôle pétrochimique majeur du Sud-Ouest,
- au Verdon, maintien du potentiel du terminal conteneurs, création d'un terminal méthanier confortant son rôle dans le domaine énergétique.



Ils concernent également l'amélioration de la rentabilité de l'Etablissement et la mise en œuvre d'une politique environnementale exigeante.

Recentrée sur son cœur de métier (aménagement portuaire, industriel et logistique), la politique foncière du Port de Bordeaux préserve son patrimoine productif. Une ligne de conduite qui a guidé les négociations, avec le Conseil Général de Charente Maritime et le Conservatoire du Littoral pour leur transférer la gestion des berges, ports de plaisance et îles de l'estuaire (1 500 ha environ) et avec la Ville de Bordeaux pour la réalisation du parc des berges sur la rive droite en cœur de ville.

Cette action et au-delà, celle de toute l'activité portuaire, s'inscrit dans le respect des principes de développement durable qui allient préservation de l'environnement, protection des individus et développement économique. Un domaine où le Port de Bordeaux a une légitimité indiscutable.



L'estuaire de la Gironde

Le Port de Bordeaux est situé sur l'estuaire de la Gironde qui est aujourd'hui le mieux conservé des grands estuaires d'Europe en matière de paysages naturels et d'environnement.

L'estuaire de la Gironde est constitué par la confluence au Bec d'Ambès de deux réseaux hydrographiques, celui de la Dordogne et celui de la Garonne.

Il s'étend jusqu'à l'embouchure, sur une longueur de 70 km. Cette zone, véritable transition entre le milieu continental et le milieu océanique, est soumise à la marée, la salinité de l'eau peut y être importante notamment au moment des fortes marées lorsque les eaux de l'océan pénètrent abondamment dans l'estuaire.



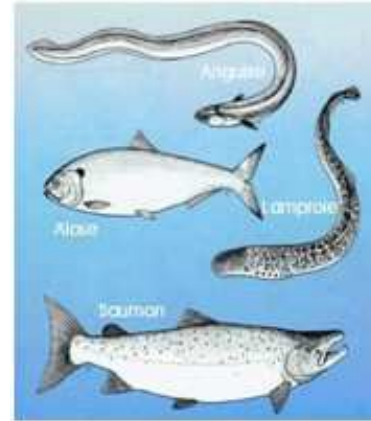
Chaque année, 2 millions de tonnes de sédiments sont charriés par les fleuves Garonne et Dordogne. Cette accumulation mouvante donne cette couleur crème si particulière aux eaux de l'estuaire.

Les nombreuses zones protégées (sites d'intérêts communautaires (SIC), zones de protection spéciales (ZPS), zones naturelles d'intérêts écologiques faunistiques et floristiques (ZNIEFF), zones d'intérêts pour la conservation des oiseaux (ZICO)) révèlent un patrimoine faunistique et floristique riche.

L'estuaire de la Gironde constitue un axe migratoire majeur pour l'avifaune et pour de nombreux poissons.



De nombreuses espèces animales et végétales rencontrées sur l'estuaire de la Gironde sont protégées car très rares ou en voie de disparition.



Elles font donc l'objet d'une attention particulière tant au niveau du dispositif réglementaire que de la part du Port autonome qui intègre leur présence dans sa politique de gestion du domaine public fluvial.

Sur les rives, les marais et les zones humides constituent des milieux particulièrement riches où l'association des eaux douces et des eaux saumâtres favorise la présence d'une grande richesse écologique tant animale que végétale.



L'Angélique à fruits variés (*Angelica heterocarpa*), ombellifère qui ne pousse que sur les berges de quelques fleuves en France, fait partie des espèces rares et protégées au niveau national ainsi qu'au niveau européen.



Les aménagements portuaires

Le Port autonome de Bordeaux est chargé de la création, de la gestion et de l'entretien des ouvrages portuaires.

Cinq kilomètres de quais et 15 appontements spécialisés permettent l'accueil d'environ 1600 navires par an.



Le chenal de navigation, élément vital pour un port d'estuaire, permet de relier avec la haute mer, les terminaux portuaires localisés jusqu'à une centaine de kilomètres à l'intérieur des terres.

Dégradées par les apports sédimentaires des deux fleuves, les capacités nautiques du chenal de navigation et des ouvrages portuaires (souilles au droit des quais et des appontements) sont restaurées par des opérations continues de dragage d'entretien.

Les matériaux dragués au titre de l'entretien du chenal de navigation représentent un volume moyen annuel de 8,5 Mm³ dont 1,5 Mm³ de sable et 7 Mm³ de vase.

Les matériaux sont immergés dans 17 zones spécifiquement dédiées qui sont situées dans la Garonne, dans l'estuaire et dans l'embouchure de la Gironde.

Ces zones sont exploitées depuis plusieurs décennies et autorisées par arrêté inter-préfectoral.



Deux dragues sont affectées au Port Autonome de Bordeaux : la Pierre LEFORT (drague aspiratrice en marche) et la MAQUELINE (drague à benne).



Elles sont utilisées pour le dragage d'entretien du chenal (Pierre LEFORT) et des ouvrages portuaires (MAQUELINE).

Chaque année, la drague aspiratrice en marche Samuel de Champlain (armée par le Port Autonome de Nantes Saint Nazaire) intervient également au niveau de la passe d'entrée en Gironde.



Une démarche environnementale forte

Progrès économique, justice sociale et préservation de l'environnement, les trois piliers du développement durable sont au cœur des préoccupations du Port autonome de Bordeaux.

La stratégie de développement du port de Bordeaux, définie dans le cadre d'une charte de place portuaire avec l'Etat et l'ensemble des collectivités territoriales, et dans un plan d'entreprise, vise à favoriser le développement durable régional en conciliant l'accueil d'entreprises créatrices d'emplois et de trafic, avec le respect des critères écologiques régissant le plus vaste estuaire européen.



Pour l'exercice et le développement de la fonction portuaire, le port intègre les exigences de l'environnement dans toutes ces activités, travaux de dragage, transport maritime, manutention et stockage des marchandises, implantations industrielles et réhabilitation de friches portuaires et industrielles.



Aujourd'hui, l'établissement portuaire soutient fortement la croissance des transports respectueux de l'environnement.

Celui, fluvial, des éléments de l'Airbus A380 en est un exemple emblématique, au même titre que les liaisons de feeding ou la navette ferroviaire, mise en place en 2004 entre la zone de fret de Bruges et le terminal conteneurs du Verdon.



Ainsi, après avoir pris en compte les aspects environnementaux dans sa politique de développement depuis une trentaine d'années, le Port de Bordeaux a signé, il y a dix ans, une charte pour l'estuaire dans le cadre de la conservation de l'avifaune sauvage.

Parallèlement, le Port de Bordeaux a mené des audits écologiques du patrimoine naturel de la zone du Verdon et de celle de Grattequina afin de déterminer les conditions d'un développement maîtrisé de ces sites.

Pour définir, accompagner et développer sa politique en faveur de l'environnement, le Port de Bordeaux s'est doté d'une Commission Environnement et Développement Durable dont la présidence est confiée à M. SENTAGNES, également président du Conseil d'administration.

Cette commission est composée notamment de représentants des collectivités locales (Conseil Régional, Conseil Général, Communauté Urbaine de Bordeaux), du Syndicat Mixte de l'estuaire (SMIDDEST), du Conservatoire du Littoral, des représentants des pêcheurs professionnels et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.



La politique environnementale

Le respect des préoccupations d'environnement représentant une des conditions majeure de son développement, le Port autonome de Bordeaux s'est doté d'une politique en environnement guidée par le principe de précaution et avec pour objectifs :

- de favoriser la conciliation entre la nécessité de développer les différentes activités économiques d'une part, et celle de préserver la qualité de l'environnement de l'estuaire et le cadre de vie des populations d'autre part,
- d'être à l'écoute des associations, des experts scientifiques, des communes riveraines, des autres usagers de l'estuaire et d'assurer une concertation de qualité avec des organismes tels que l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et les services de l'Etat,
- d'organiser une meilleure information et une concertation sur les travaux, l'exploitation portuaires et les projets d'aménagement.

Cette volonté s'articule autour de 3 axes :

AXE 1 : POURSUIVRE ET AMELIORER LA CONNAISSANCE ENVIRONNEMENTALE

Maintenir les accès du Port

Le maintien des accès portuaires est un enjeu majeur pour le Port de Bordeaux qui nécessite la réalisation d'opérations d'entretien régulières dans un environnement aux conditions hydrodynamiques complexes.

C'est la raison pour laquelle, l'établissement portuaire réalise et intègre en continu, au patrimoine de connaissance, les études et les modélisations numériques du fonctionnement hydrosédimentaire.



Vérifier l'hypothèse d'incidences du dragage et des immersions

Le port contrôle en permanence avec l'appui de laboratoires agréés de la qualité de l'eau de l'estuaire et des sédiments dragués.



Cette démarche passe également par la mise en place d'un partenariat avec l'université de Bordeaux I, l'Agence de l'Eau et l'IFREMER pour assurer la réalisation d'un réseau de stations de mesure en continu de la qualité de l'eau, et partager les études et expérimentations que permettent ces outils.

L'université a d'ailleurs réalisé, pour le compte du PAB une étude sur la solubilisation des éléments traces métalliques lors des opérations de dragage.

Enfin, le Port prend également en compte l'impact des immersions sur la faune estuarienne. Un programme d'études sera être mis en œuvre dans le cadre de l'autorisation préfectorale de dragages.

Mener une gestion intégrée des sites de développement

Cet objectif tend à améliorer le potentiel de développement des sites portuaires, par une meilleure connaissance des enjeux environnementaux.

Il se décline notamment par la réalisation de diagnostics écologiques et la mise en œuvre de programmes coordonnés d'entretien des espaces portuaires.



AXE 2 : SE MUNIR D'UN CADRE D' ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Au travers de cet axe, l'établissement portuaire souhaite intégrer les préoccupations du développement durable dans ses pratiques du quotidien. De nombreuses actions sont ainsi définies, parmi lesquelles on peut citer :

Prendre en compte la valeur patrimoniale des habitats et des espèces

Au regard de la richesse écologique des sites sur lesquels le Port de Bordeaux exerce ses activités, une démarche de gestion intégrée des habitats et des espèces a été mise en place. Cette démarche se décline notamment par la définition de programmes coordonnés de gestion des espaces portuaires, la participation au Schéma Régional de conservation de l'Angélique des estuaires et par la réalisation de diagnostics botaniques préalables à toute opération d'aménagement.

Améliorer la gestion des déchets

Depuis 2002, le port de Bordeaux a mis en œuvre un plan de collecte et de traitement des déchets d'exploitation et des résidus de cargaison des navires.

De la même manière, l'établissement portuaire s'est doté depuis 2005, d'un plan de recyclage et d'élimination de l'ensemble des déchets qu'il produit. Papiers, cartons, batteries, huiles usagées, déchets liquides et chiffons souillés, sont ainsi triés et recyclés.



Prendre en compte la qualité de l'air

Soucieux de la forte demande sociétale autour de la thématique de la qualité de l'air, le Port de Bordeaux a entrepris en concertation avec les collectivités locales et les partenaires institutionnels une démarche de collaboration avec l'AIRAQ, qui devrait aboutir à terme, à la réalisation d'une étude d'évaluation de risque sanitaire sur l'ensemble de la presqu'île d'Ambès.

Améliorer l'intégration paysagère des zones portuaires

Sensible à la qualité paysagère de ses sites industrialo-portuaires, le port a confié à l'atelier BKM la réalisation d'un guide de préconisations d'aménagements paysagers pour la zone industrialo-portuaire de Bassens.

Ce premier travail pourra être complété et étendu à d'autres sites.



Inscrire le Port dans une démarche de certification environnementale

Cet objectif vise à inscrire l'établissement portuaire dans une démarche d'excellence environnementale et d'amélioration continue. Il se décline par la mise en œuvre des procédures qualités issues de la Directive Vraquier sur les terminaux portuaires, d'une politique sécurité /qualité et de la volonté de s'engager vers une certification environnementale ECOPORTS.

AXE 3 : PARTICIPER A UNE MEILLEURE GOUVERNANCE ET COMMUNIQUER

Le port veille à recueillir et à intégrer en amont des projets portuaires, les observations des gestionnaires, des usagers, des scientifiques, des collectivités locales et des associations.



De la même manière, communiquer par voie de presse, organiser des réunions thématiques et partager sa politique environnementale au sein d'une commission spécifique du Conseil d'Administration, sont des dispositions qui marquent la force de l'engagement du Port de Bordeaux pour une meilleure gouvernance.

